



**VADE-MECUM POUR LA PASSATION DES
MARCHES PUBLICS DE FOURNITURE
DE GAZ NATUREL**

Décembre 2004

PREFACE

Fondée en 1962, l'APASP - Association Pour l'Achat dans les Services Publics - est un « club » d'acheteurs publics qui compte 1800 adhérents, exerçant des responsabilités dans la préparation, la passation, l'exécution et la gestion des marchés et commandes publics, et ce dans toutes les Administrations, Collectivités et Entreprises Publiques. La vocation de l'APASP est de favoriser l'échange d'informations et d'expériences, de former les acteurs de la commande publique débutants ou expérimentés, et de les conseiller en matière de marchés publics.

Un des sujets qui préoccupe aujourd'hui les acheteurs publics est l'ouverture du marché du gaz naturel. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2004, les « clients éligibles », parmi lesquels les collectivités publiques, peuvent choisir leur fournisseur de gaz naturel. Si quelques-unes ont déjà franchi le pas, la plupart s'interrogent encore sur les règles d'achat à appliquer et sur la meilleure façon de procéder :

- Est il possible de rester dans le monde régulé ou faut il obligatoirement mettre en concurrence son opérateur historique ?
- Quelles clauses insérer dans les marchés publics, afin de répondre au mieux aux besoins de la collectivité publique, tout en permettant aux différents compétiteurs de répondre au cahier des charges ?

Si l'électricité fait l'objet d'une importante littérature, les acheteurs publics sont plus démunis pour ce qui concerne leurs marchés de gaz naturel, qui diffèrent en de nombreux points des marchés de fourniture d'électricité. L'APASP a donc souhaité creuser ces questions, et avait besoin de mieux connaître et comprendre les contraintes et le mode d'élaboration des prix dans le secteur gazier. Elle s'est donc rapprochée de la Direction commerciale de Gaz de France car cet opérateur, fournisseur historique des collectivités publiques en gaz naturel et ayant répondu à l'ensemble des consultations publiques depuis l'ouverture du marché, commençait à capitaliser une certaine expérience.

De son côté, la Direction commerciale de Gaz de France souhaite également fournir aux acheteurs publics quelques clés opérationnelles issues de ses premières expériences, et avait besoin pour cela de mieux maîtriser les règles de l'achat public. L'APASP paraissait toute indiquée pour travailler avec elle sur ce sujet.

L'APASP et la Direction commerciale de Gaz de France ont donc mis en commun leurs compétences et expériences dans ce « *Vade-mecum pour la passation des marchés publics de fourniture de gaz naturel* », qui n'a d'autre prétention qu'aider les acheteurs publics à avoir les idées claires sur ce qu'il est possible de faire aujourd'hui. Même si, dans un marché en cours de construction, il ne fait pas de doute que les pratiques et possibilités évolueront...

L'APASP
Le Président
Jean-Marc PEYRICAL

Gaz de France
Le Directeur commercial
Jean-Pierre PIOLLAT



PRESENTATION DU VADE-MECUM

Ce « *Vade-mecum pour la passation des marchés publics de fourniture de gaz naturel* », co-élaboré par l'APASP (Association Pour l'Achat dans les Services Publics) et Gaz de France, présente le nouveau contexte juridique en matière d'achat de gaz naturel pour les collectivités publiques. Il a pour objet d'aider les acheteurs publics à préparer la mise en concurrence des fournisseurs de gaz naturel dans le cadre des procédures du code des marchés publics. Il est construit en 4 Chapitres :

Le premier Chapitre présente de manière synthétique le nouveau mode de fonctionnement du secteur gazier, et ses impacts sur l'achat de gaz naturel par une collectivité publique.

Les Chapitres deux et trois illustrent de façon pratique les préconisations développées dans le Chapitre un, à travers des exemples commentés de documents pour passer un marché public de fourniture de gaz naturel :

- dans le cadre d'une procédure adaptée (Chapitre 2)
- dans le cadre d'un appel d'offre (Chapitre 3)

Enfin, un Chapitre quatre rassemble les annexes : détails sur le fonctionnement du marché gazier, contrats standard de l'opérateur de réseau Gaz de France Distribution...